

# SG ERS CPR Actions Transition Climat ISR - M1

REPORTING

Communication  
Publicitaire

28/02/2025

ACTIONS ■

Article 8 ■ Label ISR

## CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 16/11/2010

Forme juridique : FCPE de droit français

Directive : FIA

Classification AMF : FCPE Actions internationales

Indice Reference : 100% FONDS NON BENCHMARKE

Eligible au PEA : -

Devise : EUR

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Code ISIN : QS0003044425

Code Bloomberg : -

Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 52,63 (EUR)

Actif géré : 389,91 (millions EUR)

Derniers coupons versés : -

## ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : Société Générale Gestion

Dépositaire / Valorisateur :

SOCIETE GENERALE / SOCIETE GENERALE

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite d'ordre : voir Teneur de compte

VL d'exécution : voir Teneur de compte

Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :

J+2 / J+2

Minimum 1ère souscription : -

Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) : 5,00% / 0,00%

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :

1,26%

Commission de surperformance : Non

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif d'investissement consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG) au processus d'investissement.

## ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

### EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : A compter du 26 février 2024, le FCPE change de fonds maître

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
Portefeuille	31/12/2024	31/01/2025	29/11/2024	29/02/2024	28/02/2022	28/02/2020	27/02/2015	21/06/2011
	3,21%	0,66%	1,48%	16,27%	26,64%	67,09%	107,47%	250,88%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	19,85%	14,28%	-18,30%	23,53%	9,81%	28,00%	-8,40%	8,68%	6,12%	9,81%
Indice	-	18,34%	-13,01%	27,54%	6,65%	28,93%	-4,85%	8,89%	11,09%	8,76%
Ecart	-	-4,06%	-5,29%	-4,01%	3,16%	-0,93%	-3,56%	-0,22%	-4,97%	1,05%

### ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) \*

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	11,89%	13,00%	15,95%	14,83%

\* Données annualisées

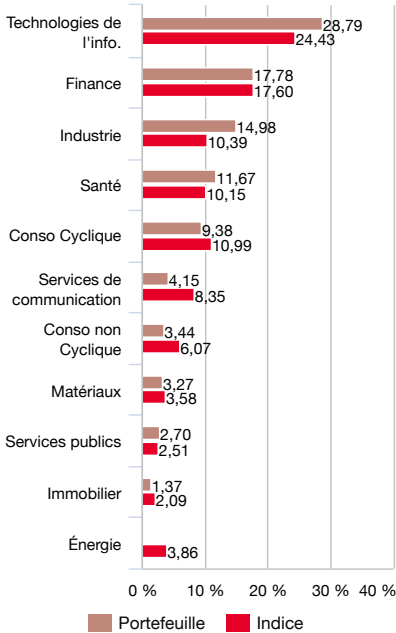
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

## ACTIONS ■

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

#### REPARTITION SECTORIELLE

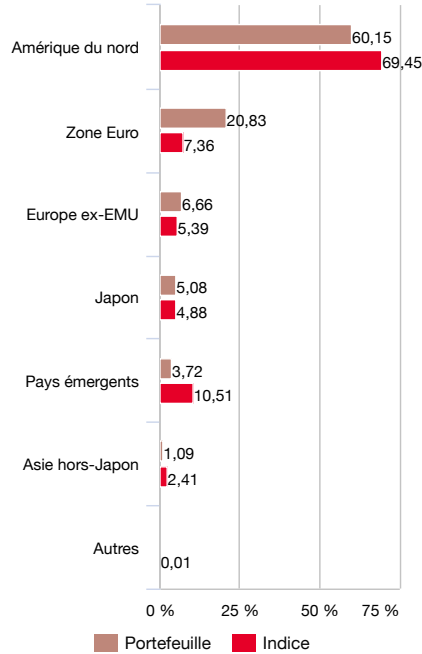
(Source : Groupe Amundi) \*



\* En pourcentage de l'actif

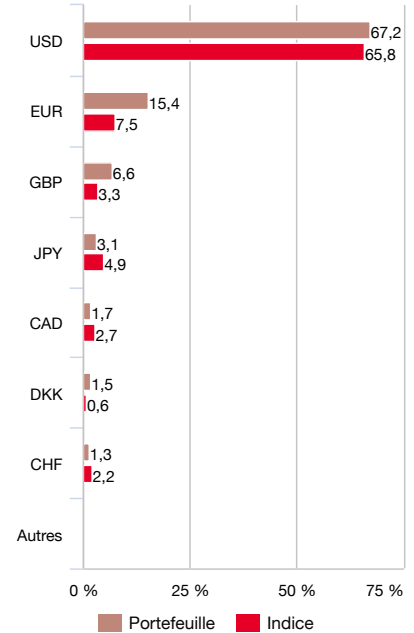
#### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



#### EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) \*\*



\*\* En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

### RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	538,86	637,75
% Moyenne + Petite capitalisation	22,19	28,53
% Grande capitalisation	77,81	71,47
PER annuel anticipé	17,29	18,10
Prix sur actif net	3,10	3,16
Prix sur cashflow	13,85	14,40
Taux de rendement (en %)	1,87	1,85
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	13,73	13,93
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	8,15	8,49

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	72
Liquidités en % de l'actif	1,77%

### PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) \*

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	5,18%	1,67%
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	4,53%	0,80%
APPLE INC	Technologies de l'info.	3,64%	-0,93%
TJX COMPANIES INC	Conso Cyclique	2,97%	2,79%
MASTERCARD INC-CL A	Finance	2,78%	2,19%
S&P GLOBAL INC	Finance	2,63%	2,42%
HOME DEPOT INC	Conso Cyclique	2,38%	1,89%
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	2,33%	2,21%
ABBVIE INC	Santé	2,12%	1,67%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	Santé	1,98%	1,79%

\* Hors OPC

## ACTIONS ■

### COMMENTAIRE DE GESTION

L'imprévisibilité et l'instabilité ont été au cœur des premières décisions prises par la nouvelle administration américaine. Cela a déclenché une baisse des marchés financiers à l'échelle mondiale, et plus particulièrement aux États-Unis. Les manchettes sur les tarifs douaniers n'ont pas aidé à améliorer le sentiment et les données macroéconomiques ont eu un goût de stagflation. Cette inquiétude concernant la croissance a déclenché un mouvement de liquidation qui a touché les marchés et les actions les plus performants jusqu'à présent. En revanche, en Europe, la perspective d'un cessez-le-feu en Ukraine et d'un possible assouplissement des règles budgétaires des membres de l'UE a déclenché un rallye et l'Europe a enregistré un deuxième mois consécutif dans les chiffres noirs.

Sur le plan macroéconomique, les tarifs douaniers et la politique étrangère commencent à faire apparaître quelques fissures dans l'économie américaine. En février, la confiance des consommateurs s'est détériorée (98,3 contre 102,7 attendus), le PMI des services s'est contracté (49,7 contre un consensus de 53,0), les ventes au détail ont manqué les prévisions (-0,9% contre -0,2%) tandis que l'inflation a repris de la vigueur (IPC à 0,5% en janvier sur une base mensuelle, contre des prévisions de 0,3%). En revanche, dans la zone euro, le PMI manufacturier a dépassé les attentes du consensus (47,3 contre 46,9), l'inflation est conforme aux attentes (IPC et IPC de base conformes au consensus, à 2,5 % et 2,7 % sur une base annuelle), et la confiance des consommateurs et des entreprises s'améliore sensiblement sur le mois (96,3 contre un consensus de 96,0 et après 95,3). Enfin, la victoire de la CDU/CSU de Friedrich Merz aux élections fédérales allemandes et les perspectives d'augmentation des dépenses publiques sur des thèmes stratégiques (augmentation des budgets de défense ou plan d'investissement français pour l'IA) ont été bien accueillies par les marchés.

En termes de performances sectorielles, un certain nombre de thèmes et de rotations ont été à l'œuvre, avec un désengagement des valeurs cycliques au profit des valeurs défensives. Ainsi, les secteurs de la consommation de base, de l'immobilier et de l'énergie ont été les plus performants ce mois-ci, tandis que les secteurs de la consommation discrétionnaire, des services de communication et de la technologie sont restés à la traîne. Il ne faut pas oublier que les trois secteurs les plus mauvais abritent ce que l'on appelle la « Magnificent 7 » : cap ». La saison des bénéfices pour le dernier trimestre 2024 a été bonne des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, 75% des entreprises ont battu le consensus sur les bénéfices par action, et 57% des entreprises de l'UE l'ont fait. Toutefois, les prévisions pour le premier trimestre étaient dans l'ensemble prudentes en raison du manque de visibilité sur les tarifs douaniers. Il semble qu'un point d'inflexion ait été atteint avec une tendance à la baisse aux États-Unis et une tendance à la hausse dans l'UE.

Sur le mois, le fonds a réalisé une performance de +0,66% et le MSCI World ACWI a réalisé une performance de -0,65% en euros.

L'allocation sectorielle a contribué négativement avec notre sous-pondération dans l'énergie et les biens de consommation de base. En revanche, la sélection des titres a été nettement positive.

Parmi les contributeurs positifs, le secteur financier a été le plus performant grâce à Intesa SanPaolo (Italie) et Banco Santander (Espagne), grâce à de bons résultats trimestriels et à des taux d'intérêt stables en Europe. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, le segment automobile a été le deuxième meilleur contributeur grâce à Renault (France) et BMW (Allemagne). L'absence de Meta (USA) et Tesla (USA) de notre univers d'investissement a également été positive en termes relatifs pour la performance. À l'inverse, le segment Tech. a été le plus mauvais contributeur avec la chute des segments Software et Semis qui ont été impactés par la baisse du carnet de commandes de TSMC (Taiwan) et la communication de Microsoft (USA) sur le développement de ses centres de données.

En termes de mouvements, nous avons ajouté Novo Nordisk (Danemark), Renault (France), Publicis (France) et Barclays (Royaume-Uni). Nous avons réduit nos positions en Merck (USA), Banco Santander (Espagne) et vendu notre position en Vodafone (UK).

Le mois dernier, dans ce rapport mensuel, nous disions que les valorisations étaient élevées et que la croissance des bénéfices par action devait être au rendez-vous pour maintenir ce niveau. Il est clair que cette prime de valorisation de plus en plus importante commence à s'inverser aux États-Unis. Le premier mois du président Trump a été très chargé et ses nouvelles politiques auront sans aucun doute un impact important sur les entreprises et les citoyens américains, mais aussi sur le reste du monde. En fait, le scénario « Boucles d'or » que nous envisagions le mois dernier s'est transformé en un scénario de stagflation plus sombre. Qui peut alors mener la croissance mondiale ? L'UE doit se ressaisir et l'Allemagne, qui pourrait modifier ses règles en matière de dépenses fiscales, pourrait ramener un peu de croissance en Europe.

Nous maintenons notre position actuelle, avec une tendance à pencher du côté de la qualité et de la faible volatilité.

### Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.llelabelisr.fr>).

### Classification SFDR\*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

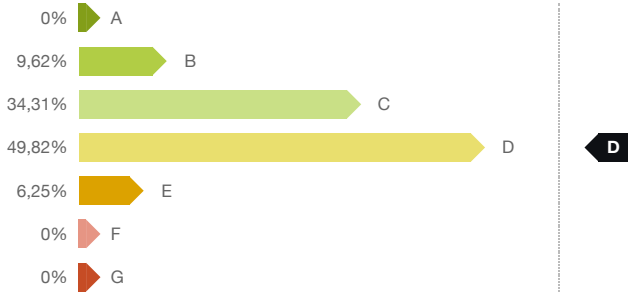
Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

## ACTIONS ■

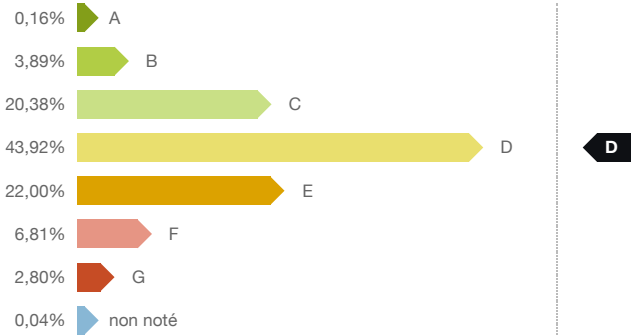
### NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

#### Du portefeuille



#### De l'indice de référence



### Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	D
Social	D	D
Gouvernance	D	D
<b>Note Globale</b>	<b>D</b>	<b>D</b>

### Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	73
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

<sup>2</sup>Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

### Label ISR



### Définitions et sources

#### Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

#### Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.

## ACTIONS ■

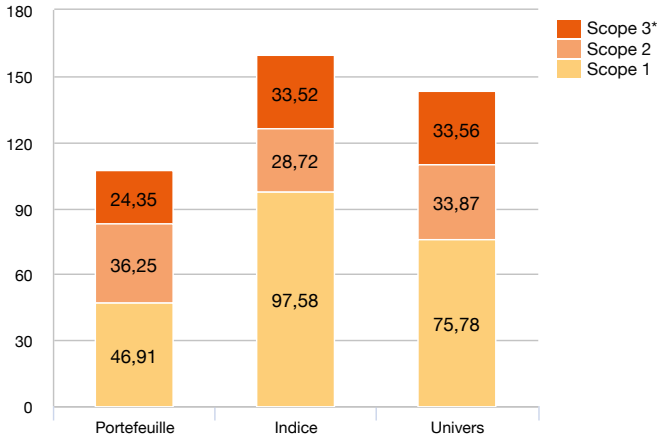
### Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

#### Environnement<sup>1</sup>

Total en tCO<sub>2</sub> / M€ (portefeuille/indice) : 107,51 / 159,82

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

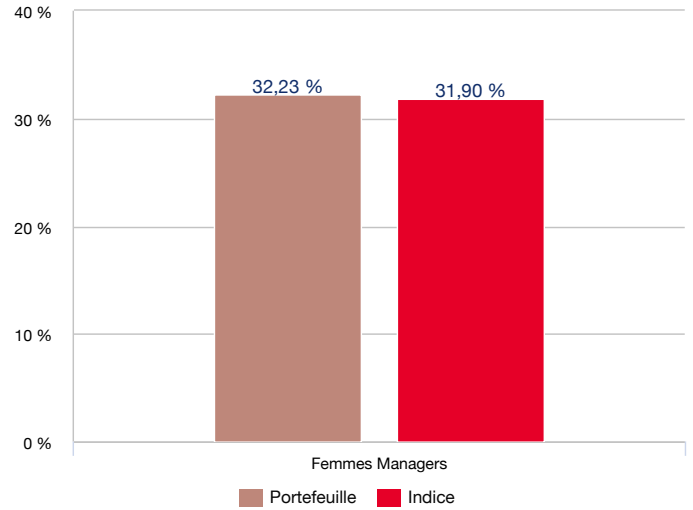


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

#### Social<sup>2</sup>

##### Mixité des Managers



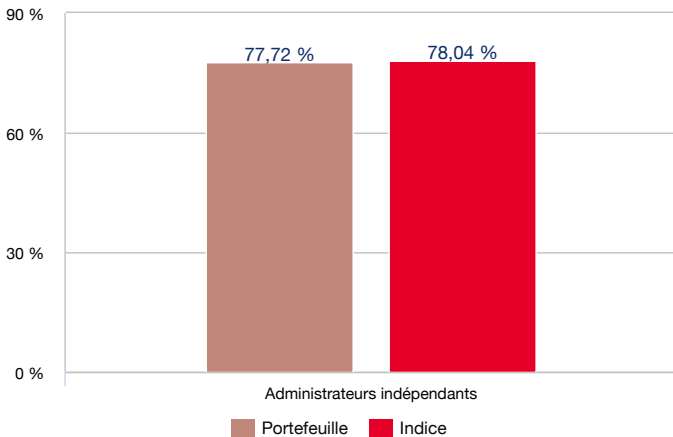
Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture 100% 99,49%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97,15% 90,96%

#### Gouvernance<sup>4</sup>

##### Indépendance du Conseil d'Administration

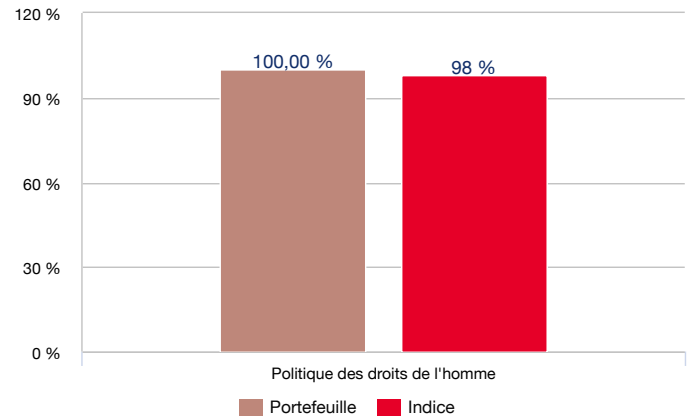


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture 100% 99,49%

#### Respect des droits Humains<sup>3</sup>

##### Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) 99,90% 99,72%

## ACTIONS ■

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

**2. Pourcentage de femmes managers.** Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres\*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

## AVERTISSEMENT

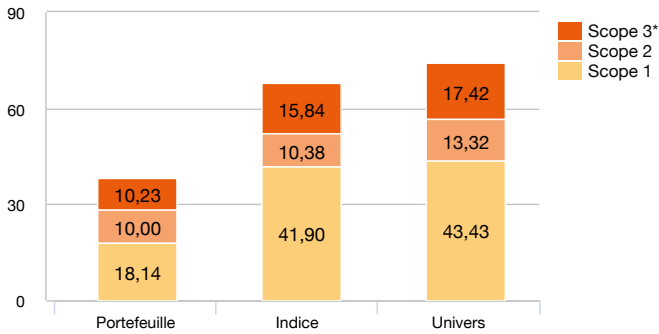
Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

## ACTIONS ■

### Empreinte carbone du portefeuille

#### Emissions carbone par million d'euros investis

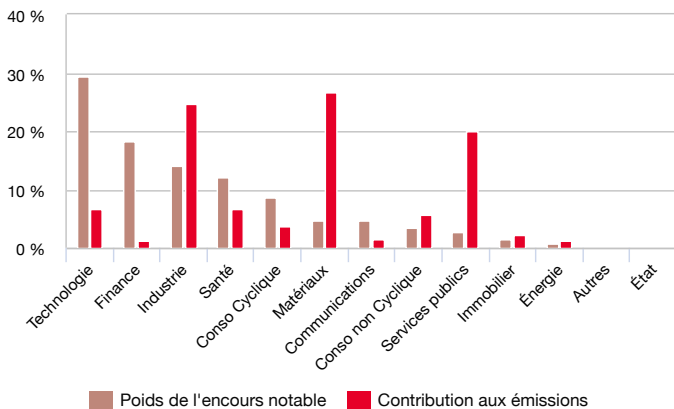
**Total Empreinte Carbone (Portefeuille/Indexe) : 38,37 / 68,12**



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

\* fournisseurs de premier rang uniquement

#### Contribution sectorielle aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

#### Couverture de l'analyse des émissions carbone <sup>1</sup>

	Portefeuille	Indice
Poids de l'encours Noté/Total	97,66%	99,49%
Taux de couverture	99,95%	99,49%

<sup>1</sup> Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

#### Sources et définitions

Les données sur émissions carbonées sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

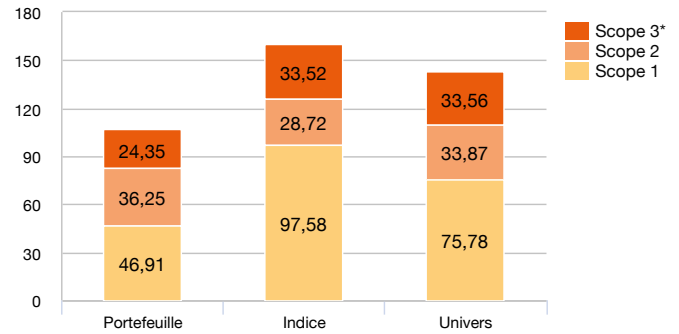
#### Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Les données sur l'intensité eau et le taux de recyclage des déchets sont fournies par Reuters.

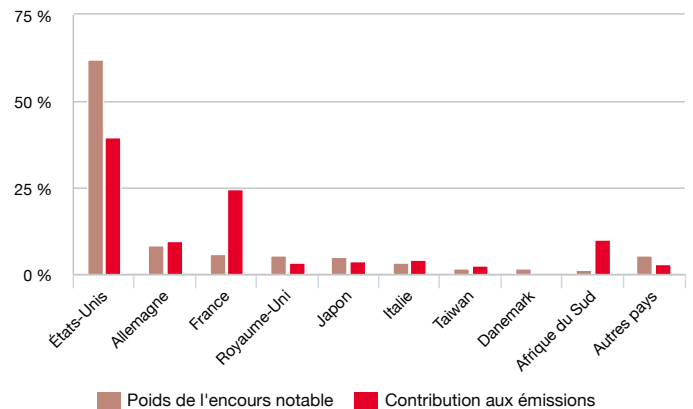
#### Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

**Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indexe) : 107,51 / 159,82**



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

#### Contribution géographique aux émissions carbone



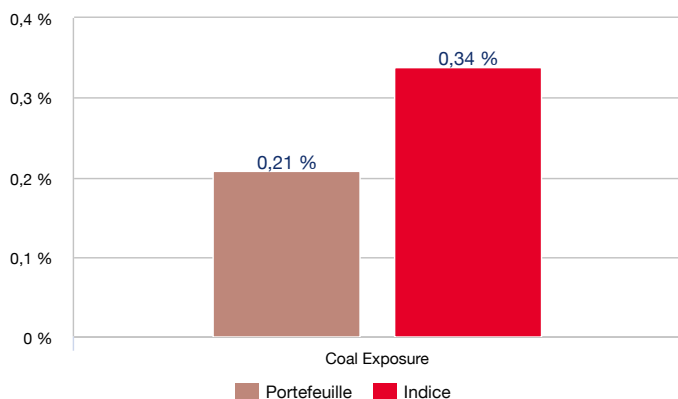
Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

#### Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	170	2574

## ACTIONS ■

### Exposition charbon



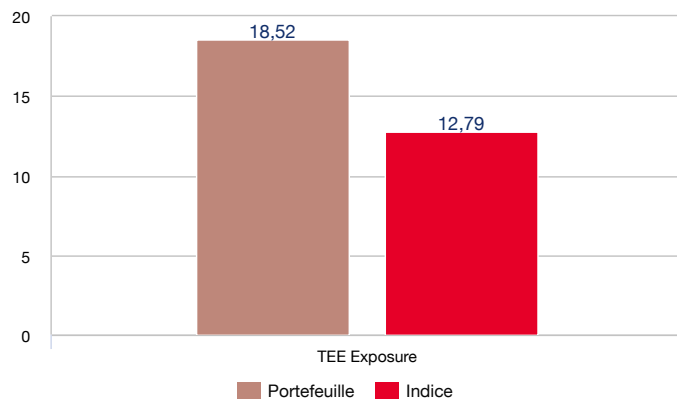
Part du chiffre d'affaires réalisée dans les sous-secteurs suivants : production d'électricité à partir du charbon, extraction de charbon bitumineux, exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et du lignite. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans le charbon par le poids de chaque titre en portefeuille.

### Couverture de l'analyse des réserves carbone

	Portefeuille	Indice
Poids des émetteurs notés (Notés /Total)	1,23%	3,39%
Poids des émetteurs notés (Notés/Notables <sup>1</sup> )	1,25%	3,39%

<sup>1</sup> Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données de réserves carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

### Exposition aux technologies vertes en %



Part du chiffre d'affaires réalisée dans le développement des « technologies vertes » : Energies renouvelables, Biomasse, Efficacité énergétique, Services environnementaux, Gestion de l'eau, Gestion des déchets. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans les technologies vertes par le poids de chaque titre en portefeuille.

### PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS CARBONE

	Secteurs	Poids / Total	Poids / Notable	tCO <sup>2</sup> / M€	tCO <sup>2</sup> / %
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	Services publics	0,68%	0,70%	5,57	14,51%
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	2,34%	2,40%	4,52	11,78%
ANGLO AMERICAN PLC	Matériaux	1,23%	1,25%	3,85	10,03%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	Matériaux	1,22%	1,25%	2,98	7,77%
LINDE PLC	Matériaux	1,71%	1,75%	2,92	7,61%
MCKESSON CORP	Santé	1,03%	1,05%	1,9	4,95%
COCA-COLA HBC AG	Conso non Cyclique	1,34%	1,37%	1,47	3,83%
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	1,02%	1,04%	1,24	3,23%
E ON SE	Services publics	0,98%	1,00%	1,16	3,02%
HITACHI LTD	Industrie	1,03%	1,06%	0,93	2,42%

### Sources et définitions

Les données réserves carbonées et expositions charbon sont fournies par Trucost.  
Les données technologies vertes sont fournies par différents fournisseurs

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbonées potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.